

Charte du bon usage de la messagerie PRONOTE

Le collège Daniel ARGOTE propose aux familles la consultation en ligne d'informations sur le suivi scolaire de leur enfant sur PRONOTE, via le portail internet accessible à partir du site internet de l'établissement.

1- PRONOTE est un outil de transmission d'informations, qui permet, grâce à un identifiant et mot de passe donné à la rentrée scolaire de consulter :

- L'emploi du temps de l'élève et les modifications éventuelles,
- Les notes,
- Les retards,
- Les punitions et sanctions,
- L'agenda de l'établissement,
- Le cahier de texte de la classe : il ne remplace pas l'agenda personnel de l'élève. L'agenda - papier fait partie du matériel obligatoire et est l'unique outil permettant à l'élève de poursuivre son apprentissage de la gestion de son travail personnel et de son organisation. Il doit y noter les devoirs donnés par les enseignants.

2- La messagerie PRONOTE n'est pas un réseau social. Il peut être un outil de communication avec les enseignants, si et seulement si les enseignants en font le choix. Quand cette fonctionnalité n'est pas activée, le parent peut dialoguer en utilisant le carnet de correspondance de l'élève pour transmettre un message ou solliciter un rendez-vous.

3- Les demandes d'information ne doivent pas conduire à la remise en cause de la manière dont l'enseignant mène ses activités pédagogiques. Seul un Inspecteur est en effet fondé à porter un jugement expert sur le contenu de l'enseignement d'un professeur.

4- De plus, la mission première des enseignants est d'être en classe avec leurs élèves, de préparer leurs cours et de corriger leurs copies : il ne peut donc pas être attendu des enseignants qui auraient fait le choix d'ouvrir le canal de communication de PRONOTE qu'ils répondent instantanément aux questions ou messages des parents.

5- Parents et équipes éducatives ont à construire ensemble une relation basée sur la confiance et le respect réciproque pour la réussite de l'enfant. Chacun doit donc adopter un ton correct, et s'interdire toute parole ou tout écrit agressif, blessant ou inapproprié.

Si un message est jugé inapproprié (dans sa forme et dans son contenu), tout utilisateur le transfèrera à l'équipe de direction qui prendra les mesures nécessaires (fermeture du canal de communication et médiation).

Date : Signature des responsables légaux :